Envoyé en préfecture le 05/03/2019
Reçu en préfecture le 05/03/2019
Publié le
ID : 060-216004259-20190222-DEL082019-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 22 février 2019

N° 08/2019

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
15/02/2019

Date d'affichage
15/02/2019

L'an deux mil dix-neuf, le 22 février à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15/02/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :
M. RIGOLET Michel ; M. KOUAOVI Éric ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. LECHEVALIER Gille ; Mme QUIGNAUX-MOINAT Laetitia ; M. PEIFFER Philippe ; Mme SOLINAS Brigitte ; Mme VILAIN Isabelle ; Mme CHARTIER Florence

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :

- Mme MAROT Catherine donne pouvoir à ; M. LECHEVALIER Gille
- Mme RULENCE Dorothée donne pouvoir à Mme QUIGNAUX-MOINAT Laetitia
- M. FERRY Dominique donne pouvoir à M. RIGOLET Michel

Etai(ent) excusé(s) : Néant
Etai(ent) non excusé(s) : Mme PARENT Nathalie, M. MARTINEZ Laurent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** Mme CHARTIER Florence

OBJET

BUDGET ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

M. le Maire vise et certifie que le montant, des titres à recouvrer et des mandats émis, est conforme aux écritures du compte de gestion établie par la comptable (trésorerie Crépy en Valois).

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE** le compte de gestion 2018

Ainsi fait et délibéré le 22/02/2019, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Hubert BRIATTE

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)